

Justificatif généré le 04/08/2022

Support de parution :  **Actu-Juridique.fr**

Date de parution : 04/08/2022
Département : (91) Essonne
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/624183
N° d'annonce : 624183

Suivant testament olographe en date du 13 décembre 2013,

Monsieur Pierre Louis Georges FELS, en son vivant retraité, demeurant à BREUILLET (91650)
7 rue de la Gare .

Né à TOURS (37000), le 15 juin 1934.

Célibataire.

Non lié par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résident au sens de la réglementation fiscale.

Décédé à DRAVEIL (91210) (FRANCE), le 9 mars 2022.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Pierre-Eric CHANSON, Notaire DOURDAN (Essonne), 15, rue Debertrand, le 2 juillet 2022, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Pierre-Eric CHANSON, notaire à DOURDAN (ESSONNE), référence CRPCEN : 91029, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de EVRY de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeljFWXNg

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeljFWXNg>

